



Charte Saint Joseph

Le résident est la personne la plus importante de cette maison, qu'il se manifeste en personne, par écrit ou par téléphone.

Le résident ne dépend pas de nous, c'est nous qui dépendons de lui.

Le résident n'est pas un gêneur : il n'interrompt pas notre travail, il en est le but. Nous ne lui faisons pas une faveur en le servant, mais lui nous en fait une en nous donnant l'occasion d'agir ainsi.

Le résident est une personne qui nous apporte ses désirs. C'est notre métier de les réaliser le plus heureusement pour lui et pour nous même.